

Vlavonou touche du doigt le nouveau «Kanvo by Lolo Andoche»



Le Journal de

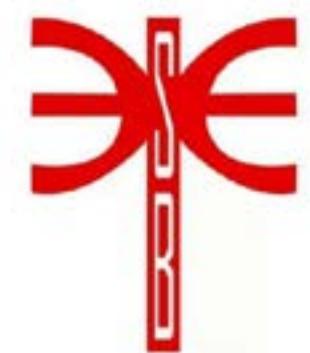
NOTRE EPOQUE

Journal Beninois d'investigation, d'analyse et de publicité

Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)

www.notreepoque.bj

N° 170 du Mercredi 02 Septembre 2020



Message SBEE COVID-19

PRÉSENTATION DU MODÈLE DES SOCIÉTÉS SPORTIVES

P.9

Oswald Homeky expose



Lancement officiel du concours mondial Ericsson Innovation Awards 2020 P.4

L'Afrique parmi les continents leaders

Raconte-moi photographe

P.2

Une exposition qui fait découvrir le 1er août 1960

Audience à la Cour constitutionnelle

DJOGBENOU reçoit le nouvel ambassadeur du Japon au Bénin P.3

Audience à la Cour constitutionnelle

L'ambassadrice de France fait ses adieux au président DJOGBENOU P.3

Dans L'arène des supporters

Juste Patrick Houssou, entre passion et dévouement P.9

LOLO
ANDOCHÉ
PRET A PORTER

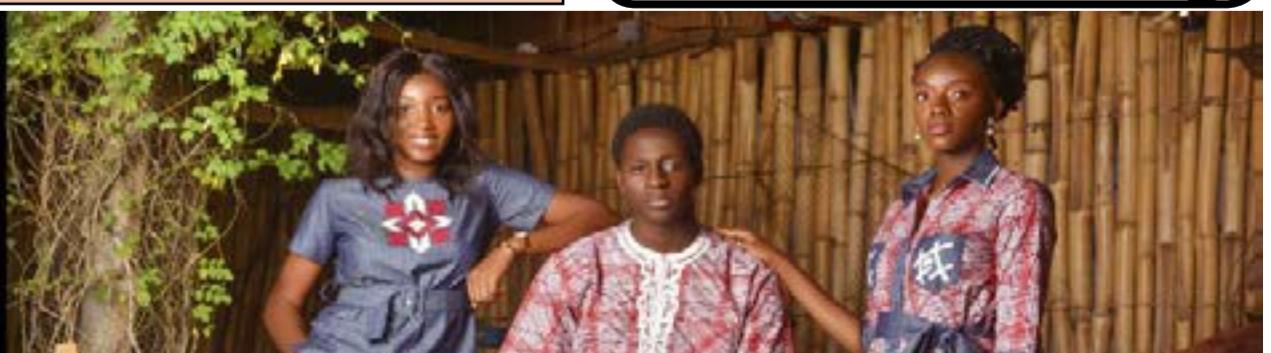


Bimmm!
Reprenez goût à la vie !

(+229) 97 01 04 90

[Facebook](#)

www.loandoche.com



TENDANCES ACTUELLES

Ma lettre ouverte au peuple frère du Mali en ma double qualité de politologue et d'Afrorationaliste

Cher peuple malien, l'heure d'un réalisme sociopolitique et d'un rationalisme institutionnel a sonné. En 2012, vous étiez à ce carrefour. Vous aviez alors fait l'option d'un retour accéléré au statut quo: courte transition suivie d'élections. L'objectif visé était, semble-t-il, non pas une stabilité politique, encore moins la garante d'une gouvernance de qualité, mais un simple retour à l'ordre constitutionnel, notamment au régime présidentiel précédemment en place. Ce fut une solution de facilité adoptée sous pressions internationales. Les résultats 8 années plus tard sont révélateurs de l'inadéquation de ce système politique que la plupart des pays africains s'obstinent à maintenir. Allez-vous cette fois encore opter pour le même type de solution? Ou optez-vous enfin pour une solution innovante et durable, loin des pressions extérieures? Pour ma part, je vous propose la consencratie, un modèle de démocratie consensuelle visant à améliorer la qualité de la gouvernance publique et à assurer une stabilité politique. Son contenu, décrit dans le livre <https://works.bepress.com/juste-codjo/22/>, est tout simple: mise en place de partis politiques d'envergure nationale, élection indirecte d'un chef de l'exécutif comme il se fait en Afrique du Sud, au Botswana, en île Maurice, au Canada, en Allemagne, au Singapour... et enfin mise en place d'une haute autorité morale et administrative faite de 7 Sages siégeant à vie à l'instar de la Cour Suprême aux États-Unis. La mise en place du modèle Consencratie, qui requiert une démarche consensuelle de l'ensemble de la société, nécessite avant tout un accompagnement d'EXPERTS en politique comparée. Si vous faites l'option de l'adopter, contactez-moi à consencracy@gmail.com. J'espère que vous exploitez, de façon réaliste et souveraine, cette nouvelle chance à vous offerte par la nature en vue d'asseoir enfin un système stable pouvant s'autoréguler. C'est là le gage de votre salut durable!

Cordialement,

Juste Codjo, Ph.D.

Professeur de Sécurité Internationale

New Jersey City University (USA)

“ Le journal de NOTRE EPOQUE ”

Raconte-moi photographie

Une exposition qui fait découvrir le 1er août 1960

L'esplanade extérieure du stade de l'amitié Général Mathieu Kérékou a abrité du 14 au 28 août 2020, une exposition de photos qui retrace les manifestations et personnalités associées au 1er août 1960, jour de l'indépendance



Il s'agit d'une exposition photo qui retrace la fête de l'indépendance le 1er août 1960 par un célèbre photographe du nom de Cosme Dossa à qui nous voulons rendre hommage à travers ces soixante ans d'indépendance », explique le promoteur, Didier Kpassassi. A travers cette exposition, il entend faire découvrir au public, l'histoire de ce jour spécial et les personnalités importantes de cette indépendance. « En mettant en place une exposition de photos

sur ses œuvres qui retracent clairement

la fête de l'indépendance, les activités, les manifestations de la fête de l'indépendance le 1er août 1960 », a-t-il fait savoir. Didier Kpassassi indique que « Nous avons pensé faire cette exposition sur une place publique pour permettre à tout le monde de venir voir réellement et connaître l'histoire, de quoi il s'agit, qui est le père de l'indépendance, quels sont les membres de son gouvernement, sa femme, les personnalités à divers niveau en ce temps, les colons qui ont participé vraiment à la liberté ». C'est dans ce sens que l'exposition s'est déroulée au niveau de l'esplanade extérieure du stade Général Mathieu Kérékou. « Au cours de l'exposition, nous enregistrons 200 à 300 visiteurs environ. Les weekends sont plus remplis parce que plusieurs

personnes veulent connaître l'histoire,

les écoliers, élève, étudiants et même les chercheurs viennent pour en savoir plus », informe l'exposant. Cette exposition n'a pas eu lieu au hasard mais il s'agit d'un résultat de recherche visant à mettre en exergue la mémoire de Cosme Dossa sans qui nous n'aurions pas ces images fortes. « Nous nous sommes basés sur les recherches, la numérisation des clichés faite par l'école du patrimoine africain », a expliqué Didier Kpassassi.



Assemblée générale élective de la FJPMB

Aurélien Aïssoun reconduit pour des défis plus grands

(D'impressionnantes autorités et personnalités présentes aux manifestations)

Démarrée vendredi 28 août 2020 à son siège à Cotonou, l'assemblée générale de la Fédération des journalistes et professionnels des médias du Bénin (Fjpmb) a connu son épilogue samedi 29 août 2020, à l'espace " Le Paysage ", à Bazoukpa, commune d'Abomey-Calavi.



Réunis autour du thème « Impacts et perspectives pour l'enracinement de la FJPMB au service du développement de la presse », les participants ont exclusivement consacré au cours de la première, le temps à la relecture des textes fondamentaux de la Fédération en vue de les rendre conformes aux ambitions et à la dynamique actuelle de l'organisation. Au cours de la seconde journée qui a connu la présence de plusieurs personnalités telles, le directeur de la Communication de la présidence de la République, Wilfried Léandre Houngbédji, du directeur adjoint du Cous-Ac, Dorothée Houérou, de la directrice générale de la Poste du Bénin Judith Glidja, du conseiller à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) Franck Kpochémé, de la présidente de l'Union des professionnels des médias du Bénin (UPMB) Zakiath Latoundji sans oublier la marraine de la Fédération, la ministre de l'Enseignement supérieur Éléonore Yayi

Ladekan, qui a joint l'assemblée par appel téléphonique. Ces différentes personnalités ont salué le dynamisme de la fédération qui, chaque jour, essaye de démontrer le professionnalisme de ses membres qui, contre vents et marées fait du chemin et force l'admiration en dominant l'environnement médiatique de façon judicieuse et intelligente. Abondant dans le même sens, ces personnalités ont souhaité plus de succès à la FJPMB qui tend déjà vers dix années d'existence au service du développement de la presse. Il faut noter qu'avant l'élection des membres du bureau, les différents rapports relatifs aux activités menées par l'association ont été de façon unanime adoptés avec la certification de celui financier (de la trésorerie générale) par le commissariat aux comptes.

Confiance renouvelée

Au terme du processus électoral qui s'est déroulé dans la transparence et de façon démocratique, Aurélien Aïssoun, candidat à sa propre succession au poste de président, a été reconduit pour un mandat de trois ans à l'unanimité des votants. Il préside un bureau de 9 membres plus 2 commissaires aux comptes. Firmin Sossou est désormais le secrétaire général de FJPMB. Dans ses premiers mots, le président réélu a salué l'assemblée pour la confiance à lui renouvelée et a exhorté tout le bureau à poursuivre la dynamique en travaillant pour le rayonnement de la FJPMB. L'adhésion de trois (3) nouveaux membres a été prononcée au cours de l'AG suite à leur demande.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Président : Aurélien Aïssoun

Vice président : Sylvanus Ayimavo

Secrétaire général : Firmin Sossou

Secrétaire générale adjointe : Pierrette Ahlet

Trésorière générale : Idimathou-Laye Yes-soufou

Trésorier général adjoint : Gauthier Noudo-finin

Secrétaire à l'organisation et aux affaires sociales : Judicaël Gbaguidi

Secrétaire à la Communication à la Formation : Fidèle Akododja

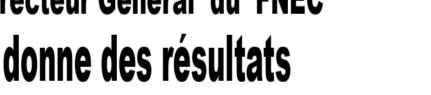
Secrétaire chargé des affaires culturelles, sportives et des loisirs : Bonaventure Anani

Commissariat aux comptes

1er commissaire : Luc Atinkpahoun (Dah Houawé)

2 ème commissaire : Janvier Sossou

COM/FJPMB



Lettre de félicitations du Président Patrice TALON AU Directeur Général du FNEC

Quand le leadership du ministre José Tonato donne des résultats

Aussi voudrais-je adresser

mes félicitations à vos collaborateurs et à vous-même et vous encourager, sur cette voie, à donner suite à toutes les recommandations en attente». Extrait de la lettre de félicitations adressée par le Président Patrice TALON au Directeur Général du FNEC, Appolinaire D. GNANVI, le 20 août 2020, Le Président Patrice TALON reconnaît les efforts de bonne gouvernance de toute l'équipe du Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC). Cette prouesse a été une réalité grâce au leadership et à la facilitation du ministre José TONATO.

aux changements climatiques. Ces différentes performances lui ont valu aussi les félicitations du président de la République. En effet dans une lettre adressée au Directeur Général du FNEC, Appolinaire D. GNANVI, le

Le défi reste le maintien de ce cap pour la mobilisation des ressources vertes . FK / Com / FneC



Audience à la Cour constitutionnelle

Le Président DJOGBENOU reçoit le nouvel ambassadeur du Japon au Bénin

Le Président de la Cour constitutionnelle, le Professeur Joseph DJOGBENOU a reçu en audience ce lundi 31 Août 2020, le nouvel ambassadeur du Japon près le Bénin, Mr Takahisa TSUGAWA. Le diplomate nippon a indiqué à sa sortie d'audience, avoir évoqué avec le président Joseph DJOGBENOU, les relations bilatérales «marquées par la coopération économique et technique surtout dans le domaine de la formation technique et professionnelle, ainsi que dans les domaines du commerce de l'industrie et de l'agriculture,

Audience à la Cour constitutionnelle

L'ambassadrice de France fait ses adieux au Président DJOGBENOU

Le Président de la Cour constitutionnelle s'est entretenu, ce mardi 1er septembre 2020 avec l'Ambassadrice de la France près le Bénin, Madame Véronique BRUMEAUX. En fin de mission, l'ambassadrice française est venue faire ses adieux

« La coopération entre nos deux pays est au beau-fixe et je vais œuvrer encore davantage à la promotion des relations bilatérales. Nous avons évoqué de nouveaux projets qui sont en préparation et qui seront financés par le Japon comme la construction de l'échangeur de Vévodé, des projets qui ont été concrétisés avec la construction de l'hôpital d'Allada » ; a indiqué l'ambassadeur nippon. Titulaire d'une licence ès Arts et Sciences de l'Université de Tokyo, M. Takahisa TSUGAWA est né le 31 mars 1965. Jusqu'à sa désignation en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Japon près le Bénin, il était Directeur général du Département des Affaires internationales de l'Organisation pour la Formation Technique des Stagiaires.

Service de Presse/Cour constitutionnelle

au Professeur Joseph DJOGBENOU et a profité de l'occasion pour évoquer avec lui le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre le Bénin et la France. Mme Véronique BRUMEAUX n'a fait aucune déclar-

tion à la Presse à sa sortie d'audience. Rappelons que la diplomate française a présenté ses lettres de créances au Président Patrice TALON le 21 Octobre 2016. Service de Presse/Cour constitutionnelle

**Vie des partis politiques****MOELE-BÉNIN travaille sur sa feuille de route 2020-2021 relative à l'élection présidentielle**

Les 29 et 30 août 2020, le Bureau Politique National du Parti MOELE-BÉNIN s'est réuni à l'Institut Régional de Santé Publique de Ouidah. Cette réunion fait suite à la tenue du Conseil National du Parti ce même mois d'août. Elle avait pour objectifs de procéder à l'évaluation du Plan de Travail Annuel du Parti validé à Lokossa en novembre 2019, de définir les actions pour la Feuille de route 2020-2021 relative à l'élection présidentielle. La réunion du Bureau Politique National a été précédée de la formation initiée par l'École du Parti, pour le renforcement des capacités en Leadership et en Communication politique des membres du Bureau Politique National, des Conseillers Spéciaux, des Chargés de Mission, des Responsables des Organes Techniques du Parti. Cette formation initiée par l'École du Parti sur les thématiques suivantes: 1- Sociologie du développement et Epistémologie de l'exemplarité en société politique. Par le Professeur Dodji AMOUZOUNVI ; 2- Les valeurs en politique : Utopie ou Nécessité ? Par Dr. Azizou CHABI IMOROU ; 3- Logique et sémiotique des décisions au sein d'un Parti Politique. Par Dr. Idrissou ZIMÉ YÉRIMA ; Système de communication au sein d'un Parti Politique. Par Monsieur Rodrigue HODÉ ; Le sens des valeurs en Politique. Par Monsieur Samson TOULASSI ; Interaction fonctionnelle entre les organes exécutifs d'un Parti Politique. Par Monsieur Rodrigue HODÉ.

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU PRÉSIDENT O. H. S JACQUES AYADJI À DE LA RÉUNION DU BUREAU POLITIQUE NATIONAL PRÉCÉDÉE DE LA FORMATION DES RESPONSABLES INITIÉE PAR L'ÉCOLE DU PARTI
IRSP, OUIDAH, LES 28 ET 29 AOÛT 2020.

Chers Camarades du Bureau Politique National,

Mesdames et messieurs en vos rangs, grades et qualités, tout protocole observé,

Mesdames et messieurs les communicateurs,



Mesdames et messieurs les journalistes,
Distingués invités.

Il me fait plaisir de vous souhaiter chaleureusement la bienvenue sur cette terre de Ouidah, dépositaire d'une riche histoire et de cultures ancestrales de notre pays. Ouidah, terre des Kpassévi, terre que nos aïeux nous ont laissée en héritage, un riche patrimoine qui nous accueille ce jour, samedi 29 août 2020 dans le cadre d'un double événements. Oui double événements car il s'agit d'une part du renforcement des capacités des membres du Bureau Politique National mais aussi de l'évaluation de notre Plan de Travail Annuel validé en novembre 2019 à Lokossa. Ce double événement que je démarre avec vous ce matin est une initiative de l'École de notre Parti que j'apprécie hautement. Félicitations à vous Docteur Clémentine MICHDJÉHOUN, Directrice de l'École du Parti et à tout le comité d'organisation. Cette initiative de formation est en lien direct avec notre ambition de nous donner à MOELE-BÉNIN des outils et un cadre pour penser et faire la politique autrement. La dynamique de la réalité des sociétés humaines nous impose un sens poussé du pragmatisme et une détermination semipérienne dans la course à l'innovation. Ainsi devrons-nous constamment nous interroger sur les considérations de l'esprit qui animent nos pensées et gouvernent nos actions partisanes. Il s'agit concrètement de réfléchir et de porter un regard réflexif et profond sur notre pensée philosophique et les dynamiques internes de l'esprit qui nous motive et animent notre engagement politique. Pourquoi nous nous impliquons et pour quelle forme de partisannerie? Dans cette prise de responsabilité citoyenne que dénote notre engagement politique, quelles sont nos attentes et nos responsabilités? En ce sens, notre démarche d'ensemble doit être portée par la vision d'hommes et de femmes dignes pour susciter l'adhésion de nos concitoyens. De ce point de vue, notre Plan d'Actions doit être méthodologique et s'inscrire dans un cadre structurel, fonctionnel et formel pour susciter l'adhésion des membres. Il faut donc à chaque instant, pour nous, responsables du Parti à divers niveaux, évaluer notre propre engagement partisan, nos actions et nos rapports

avec la culture de l'achat/vente des consciences et de l'intérêt personnel comme source de motivation à la partisannerie. Car il nous revient d'être dans l'exemplarité pour permettre à nos militants et à la population en général de changer de comportements et de mentalité pour un engagement politique plus sain. Les formations et les activités du genre de celles qui nous rassemblent ici à Ouidah sont autant d'occasions pour nous permettre de mieux comprendre l'authenticité de nos engagements personnels et nous donner des orientations claires pour permettre à nos membres et sympathisants une lecture cohérente de notre vision et de nos actions. Par ailleurs, avec la dynamique électorale de 2021, notre Plan d'Actions serait le parfait outil qui nous permettrait de démontrer à nos partenaires qu'ils peuvent compter sur nous. Ce Plan tiendra nécessairement compte généralement de notre bilan des soixante ans d'indépendance et plus spécifiquement de nos trente années de renouveau démocratique pour : Travailler à la réélection du Président Patrice TALON pour arrêter le cycle du "vote contre" qui fait que nous regrettons toujours nos Présidents contre qui nous votons sans nous préoccuper de celui qui arrive, comportement qui fait que nous ne célébrons nos chefs d'Etat qu'après les avoir chassés du pouvoir; Travailler à la double ruptures chez le citoyen afin de s'assurer que ce dernier puisse changer de comportement et de mentalité pour être un acteur de changement qui joue et accompagne les réalisations publiques. Au delà de 2021, notre démarche à MOELE-BÉNIN, c'est de travailler dès maintenant à mettre en route le Bénin du Centenaire avec le concours de tous ses fils et toutes ses filles dans nos diversités/différences.

C'est sur ces mots que je souhaite plein succès à nos travaux.

Vive MOELE-BÉNIN !

Vive le bannissement de l'achat/vente des consciences dans notre pays par l'anoblissem-

**Editorial****L'école de la pipe, de la drogue et des partouzes**

Les Béninois ont été très choqués cette semaine avec les vidéos des élèves de certains collèges de Cotonou. Des vidéos obscènes réalisées dans les enceintes des collèges avec les apprenants en uniforme. Jeux sensuels et sexuels, drogue, cigarette : tout y apparaît. La démission des parents : l'une des premières causes de la dépravation des adolescents et jeunes. Les parents ne jouent plus leurs rôles d'éducateurs comme il faut parce que très occupés parfois pour chercher de quoi nourrir ces derniers. Les réseaux sociaux dévoilent aujourd'hui le vrai visage du monde. Le tableau est tellement sombre que l'on se demande parfois si la fin du monde n'est pas proche. Les viols, les agressions, la dépravation, la prostitution, la drogue, les sextape semblent être aujourd'hui le quotidien de la grande partie des jeunes et adolescents. Il y a quelques années beaucoup savaient qu'il existait chez certains adolescents et jeunes des comportements immoraux mais n'avaient pas l'occasion de le vivre. Aujourd'hui on le vit en direct via les réseaux sociaux, la plaie est plus profonde qu'elle ne paraît. La démission des parents, l'accès aux réseaux sociaux, les telenovelas, le laxisme des parents, les mauvaises fréquentations la pauvreté.... Les ministres en charge de l'éducation ont pris leurs responsabilités, les collèges concernés ont tenu des conseils de discipline et ont infligé des sanctions mais tout cela n'effacera pas la honte des parents de ces élèves qui apparaissent dans les vidéos. C'est le début de la descente aux enfers de ces élèves. Après les punitions il faudrait penser à les faire suivre par les spécialistes pour leur éviter de sombrer.

HPH

LE GEAI BLEU

La chronique de Kangny-Hessou Jean Damascène

Un petit pavé lancé dans la marre politique : un bruit soudain et l'attention de focalise sur la Directrice de l'Administration de l'Union Progressiste qui déclarait non sans humour que: «« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe ». Susciter une candidature, c'est bien contraindre. Le contexte du texte c'est bien le paysage des mouvements et autres initiatives éparses qui supplient les potentiels candidats. La réforme du système partisan voudrait que les partis politiques soient au cœur de l'activité politique. La présidentielle est un évènement éminemment politique.

«« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe »»

Pour le cas béninois, elle n'admet pas que l'opposée soit l'agitation. C'est donc à juste titre que l'UP voudrait se démarquer du tintamarre des mouvements bruyants pour se faire servante de la charte des partis politiques et de la constitution en vigueur. Il s'en suit donc une sévérité dont l'opposée est l'agitation. La présentation du candidat est un processus en amont. C'est une discussion patiente et ordonnée. Le processus est méthodique. Son achèvement est sanctionné par un congrès ou un conseil. Ce sont les implicites des propos tenus par Madame Christelle HOUNDONOUGBO vus sous le prisme de notre époque.

Lancement officiel du concours mondial Ericsson Innovation Awards 2020

L'Afrique parmi les continents leaders

Ericsson lance officiellement ses prix pour l'innovation appelés « Ericsson Innovation Awards » (EIA) 2020, un concours mondial qui offre aux étudiants universitaires du monde entier la possibilité de développer de nouvelles idées innovantes avec le soutien d'experts.



ERICSSON

Le thème de 2020 est « Faire face au changement climatique », qui se concentre sur la résolution des défis climatiques actuels et futurs et se concentre principalement sur la façon dont les technologies de l'information et des communications (TIC) peuvent fournir une atténuation radicale du changement climatique pour les consommateurs et les industries. Ericsson Innovation Awards est ouvert aux étudiants actuellement inscrits dans des études universitaires. Les étudiants du monde entier sont invités à participer au concours et sont encouragés à former des équipes diverses de deux à quatre membres. Les équipes doivent s'inscrire et soumettre leurs idées avant le 30 septembre 2020.

L'Afrique s'est démarquée ces dernières années dans cette compétition, notamment en 2018 lorsqu'une équipe du Sénégal a remporté le premier prix devant 1443 autres équipes de 107 pays.

Pour plus de détails, veuillez trouver ci-joint le communiqué de presse.

Prix de l'innovation Ericsson 2020 : faire face au changement climatique

Ericsson lance officiellement son concours annuel Ericsson Innovation Awards (EIA) 2020, une compétition mondiale qui offre aux étudiants universitaires du monde entier la possibilité de développer des idées nouvelles et innovantes avec le soutien des experts d'Ericsson.

Le thème de 2020 qui est « Se réapproprier l'avenir » traite des défis climatiques actuels et futurs et de la manière dont les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent permettre d'atténuer radicalement le changement climatique, tant pour les consommateurs que pour les industries. Basées sur les recherches d'Ericsson, les solutions TIC ont le pouvoir d'améliorer l'utilisation de l'énergie dans les opérations industrielles, de minimiser les impacts environnementaux négatifs

et de permettre une réduction des émissions mondiales de carbone jusqu'à 15 % d'ici 2030.

Heather Johnson, responsable du développement durable et de la responsabilité d'entreprise chez Ericsson, déclare : « Grâce à nos recherches et à notre collaboration avec des partenaires universitaires et industriels, nous savons que la numérisation sera le moteur de l'innovation et des opportunités dont nous avons besoin pour atteindre un avenir à 1,5 degré Celsius, conformément à l'accord de Paris. C'est pourquoi les Prix de l'Innovation Ericsson de cette année mettront au défi certains des meilleurs et des plus brillants étudiants partageant notre passion pour l'innovation afin de démontrer comment la technologie peut soutenir l'action en faveur du climat ».

« Nous pensons que les jeunes sont les moteurs de l'innovation et du développement lorsqu'il s'agit de questions d'actualité pressantes. C'est pourquoi, l'innovation étant au cœur

d'Ericsson, nous voulons inviter les jeunes talents à s'inscrire aux Ericsson Innovation Awards 2020. »

Qui peut s'inscrire, dates et prix
Les Prix de l'Innovation Ericsson sont ouverts aux étudiants actuellement inscrits à l'université. Les étudiants du monde entier sont invités à participer au concours et sont encouragés à former des équipes diversifiées de deux à quatre membres. Les équipes doivent s'inscrire et soumettre leurs idées avant le 30 septembre 2020.

Cette année, 14 équipes seront qualifiées pour les demi-finales, où elles bénéficieront du mentorat d'experts d'Ericsson avant de s'affronter pour obtenir l'une des trois places en finale. Les trois équipes finalistes participeront ensuite à la grande finale (qui se déroulera cette année sous une forme numérique) en décembre 2020. L'équipe gagnante recevra un prix en espèces de 25 000 euros, avec un prix de 15 000 euros

pour la deuxième place et un prix de 5 000 euros pour la troisième place.

Historique
Le concours mondial de l'innovation a été lancé pour la première fois en 2009 sous le nom de « Ericsson Application Awards ». En 2015, le champ d'application a été élargi pour se concentrer davantage sur l'innovation, lorsqu'il a été rebaptisé « Prix de l'Innovation Ericsson » et réservé aux étudiants.

Les Prix de l'Innovation Ericsson restent l'une des plus grandes opportunités pour Ericsson de toucher les étudiants du monde entier et de cultiver des relations avec la prochaine génération de créateurs innovants tout en contribuant à stimuler et à améliorer l'innovation positive.

2019
Le thème de 2019 était « Plongez plus profondément », qui mettait les élèves au défi d'exploiter la puissance de l'eau et des environnements matériels sous-marins pour développer des solutions innovantes aux défis

mondiaux. Pour explorer ce thème, plus de 2 000 équipes universitaires représentant 120 pays ont participé au concours. L'équipe gagnante a été l'équipe Bio-AUV de l'Université d'Adélaïde, en Australie, avec son véhicule sous-marin autonome (Bio-AUV) conçu pour aider à réduire les effets du changement climatique.

2018

Le thème de 2018 était « L'avenir de la vérité », qui mettait les étudiants au défi de répondre à la question de savoir comment la technologie peut améliorer la façon dont nous trouvons, validons et partageons la vérité dans un monde entièrement connecté. En explorant ce thème, 1 444 équipes universitaires ont représenté 107 pays dans le cadre du concours. L'équipe gagnante - Team OwnLabs de l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar et de l'Université de Ziguinchor au Sénégal - a développé une solution pour remédier au manque de laboratoires scolaires en Afrique en proposant des cours de physique, de chimie et de biologie en réalité virtuelle via des smartphones.

Pour plus d'information sur le concours, visitez <https://www.ericsson.com/eia2020> Suivez-nous sur: www.twitter.com/EricssonCareers www.facebook.com/ericssoncareers www.linkedin.com/company/ericsson www.youtube.com/ericsson Plus d'informations sur: News Center media.relations@ericsson.com (+46 10 719 69 92)

Code de déontologie de la presse béninoise

Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. Les instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin.

Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, priment toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont : Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexactes publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que ce soit. Il ne cède à aucune pression et n'accepte de

directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la diffamation, l'injure et les accusations sans fondement.

Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct" ou d'un "direct", d'éléments d'information ou de publicité.

Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste

Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, œuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999

Mis à jour le 15 juin 2005

Baccalauréat 2020

Les meilleurs résultats

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

OFFICE DU BACCALAUREAT
83 BP- 1525 COTONOU
www.officebaccalauréat.bj

EXAMEN DU BACCALAUREAT
Session de 2020

Baccalauréat 2020 - Classement des candidats

N°	N° TABLE	NOMS ET PRENOMS	SERIE	ETABLISSEMENT	MENTION	MOYENNE
1	343-BA3-68	M. HOUNKEPE Patrick Junior Gbedosou Essé	C	Coll. Cath. / Lokossa	TBien	18.318
2	364-BA10-290	M. KPOONOU Béossessi Joachim	C	CEG de l'Unité / PN	TBien	18.136
3	343-BA3-65	M. AHOUHENOU Onel Mahoutin	C	Coll. Cath. / Lokossa	TBien	18.000
4	364-BA10-284	M. FAGBEHOURO Awwai Ronald Ondré	C	Coll. Cath. Notre Dame de Lourdes / PN	TBien	18.000
5	98-BA3-77	M. ADJEDJOGO Evangnon Mathias	C	CEG 2 Bohicon	TBien	17.909
6	498-BA12-350	M. BOUKARI Tousti Adébayo Yacine Steve	C	Coll. Cath. Ste Thérèse de l'Enfant Jésus / Calavi	TBien	17.864
7	364-BA3-254	M. OKOU Grégoire Daryl Marcel	C	Coll. Cath. Notre Dame de Lourdes / PN	TBien	17.818
8	202-BA9-247	M. ADIBA Détché Flacre Amsi	C	Coll. Cath. Hibiscus / Parakou	TBien	17.602
9	18-BA13-427	M. WANONKOU Salomé	D	Coll. Cath. / Atzvi	TBien	17.606
10	443-BA29-879	M. OUJOU Mouhammad Siboutouaradjé Aouga	D	CP Franco-Arabe / Cotonou	TBien	17.606
11	187-BA12-706	M. AKPATCHASSOU Rogerius Brice	G2	CP Camara Laye / Calavi	TBien	17.602
12	18-BB1-15	M. ADJALLA Marcell Morel	C	CEG 1 Azové / Aplahoué	TBien	17.591
13	343-BA2-58	M. AYICHEDEHOU Ascension Rudy Tobi Gérardo	C	Coll. Cath. / Lokossa	TBien	17.591
14	343-BA2-49	M. LATRE Patrice Moïse	C	Coll. Cath. / Lokossa	TBien	17.500
15	390-BC21-541	Mme BENTO Ursula Ayodele Yawa	G2	Coll. Cath. Père Aspias / Cotonou	TBien	17.500
16	498-BA23-686	M. ZOKPODO Modeste Mélaine	C	CP Le partage de Barzunkpa / Calavi	TBien	17.409
17	1334-BC17-337	Mme FADONUGBO Séraphine Innocentia Mariette	G3	UP Le secret / Calavi	TBien	17.368
18	498-BA16-465	M. ADIKIN Jean - Baptiste Carmel Togninou	C	CP Jean Piaget II / Calavi	TBien	17.318
19	364-BA5-262	M. SENOU Djalo Delphine	C	CEG Application / PN	TBien	17.318
20	45-BA8-237	M. BONOU Sédy Georges Miguel	A1	Séminaire N.D. Fatima / Parakou	TBien	17.273
21	187-BA4-544	Mme ADIKPONSI Lucrèce Piemette Bayi	G2	CP St Mathieu I / Calavi	TBien	17.250
22	187-BA14-751	Mme GLODJI Priscia	G2	CP Camara Laye / Calavi	TBien	17.250
23	498-BA8-254	M. HOUNSOU Lut	C	Coll. Cath. Ste Thérèse de l'Enfant Jésus / Calavi	TBien	17.227
24	343-BA3-66	M. ALAPINI Gey Mount Esperlu Mick	C	Coll. Cath. / Lokossa	TBien	17.227
25	51-BA19-539	Mme AKPATCHEMEY Sélimé Sheila Melinda	D	CP Les Pyramides / Cotonou	TBien	17.227
26	283-BA8-223	M. TOSSOU Cyriacque Parfait	F4	Lyc. Technique / Bohicon	TBien	17.174

OFFICE DU BACCALAUREAT - SABLE - IMPRIME LE 24/08/2020 - PAGE 1 sur 1 (807)

N°	N° TABLE	NOMS ET PRENOMS	SERIE	ETABLISSEMENT	MENTION	MOYENNE
60	46-BB34-1152	M. DOSSA Ghislain	F4	Lyc. Technique commercial et industriel / Kandi	TBien	16.696
61	232-BA11-321	M. ADAMOU Rotiane	D	CEG Albanka / Parakou	TBien	16.682
62	52-BA29-843	M. AKPOME Codjo Jean-Baptiste Fructueux Aurosi	D	Coll. Cath. Père Aspias (Annexe) / Calavi	TBien	16.682
63	187-BA17-809	M. EGOUNWOLE Abdoul Aziz	G2	CP St Mathieu I / Calavi	TBien	16.650
64	238-BB8-256	M. OGOUCHI Charlie Borromée Obafemi	D	Prytanée Militaire / Bembéréké	TBien	16.636
65	232-BA4-113	M. NGARO Yimpo Ecclesiaste	C	CEG Téteu / Parakou	TBien	16.636
66	217-BA2-50	Mme DE MEDEIROS Marie-Josette Constant Adjouavi	D	Coll. Cath. de la Salle / Calavi	TBien	16.636
67	364-BA5-256	M. PATINVOH Désiré Eustache	C	CEG Djigani Kolivi / PN	TBien	16.636
68	96-BA14-408	M. ZINSOU Désiré-Gratias Happy	C	CEG Adrien Degbey / Houyogbé	TBien	16.636
69	187-BA18-824	Mme BOKO Bergène Ivanna	G2	CP Jean Michel le Facon / Calavi	TBien	16.632
70	428-BA4-102	M. KPEKOU Tobi Frédéric Melchior	EA	Lyc. Technique industriel / PN	TBien	16.615
71	187-BA11-684	Mme ADEGNIAKA Christelle Dorcas	G2	CP La clé de la réussite / Calavi	TBien	16.600
72	16-BC14-303	M. DOSSOU Dossou Bernard	D	CP La gloire / Allada	TBien	16.591
73	498-BA19-564	M. HOUNSA Donald Dieu donné Emmanuel Sehou	C	CP La plénitude / Calavi	TBien	16.591
74	240-BC18-446	Mme AGOUSSOU Merveille Grâce	C	CEG Sainte Rita / Cotonou	TBien	16.591
75	364-BA10-275	Mme ALAYE Adjike Rosiane Séphora	C	CEG de l'Unité / PN	TBien	16.591
76	187-BC11-273	M. ZINGBE Arsène Ulrich Yélan	G2	CL / Abomey-Calavi	TBien	16.550
77	187-BC3-519	Mme IFEKIO Victoria	G2	CP La clé de la réussite / Calavi	TBien	16.550
78	18-BB1-17	M. ASSOU Silvanus Pedro	C	CEG 1 Azové / Aplahoué	TBien	16.545
79	187-BA1-491	Mme AKPOVI Irice Félicité	G2	CP Camara Laye / Calavi	TBien	16.500
80	498-BA20-594	Mme MONTCHIO Marie Leyla NGounio Odilane	C	Coll. Cath. Père Aspias (Annexe) / Calavi	TBien	16.500
81	454-BA36-1072	M. HOUETO Vignon Ange - Mario	D	CP St Laurent / Cotonou	TBien	16.500
82	364-BA10-277	M. BONOU Sédé Marie Lazare	C	CEG Application / PN	TBien	16.500
83	253-BA26-777	Mme DOKPO Carline Esprit	A2	CP Jean Piaget II / Calavi	TBien	16.500
84	131-BA2-55	M. DASSI Desiré Malick	C	CEG Elégé / Sémié-Podji	TBien	16.455
85	428-BA25-714	Mme ADINOUYE SENUO Yéommi Angèle	G3	Lyc. Technique Coulibaly / Cotonou	TBien	16.450
86	240-BC8-198	M. GNANHOUE Malickoudeck Ustain	C	Coll. Cath. St Jean-Baptiste / Cotonou	TBien	16.409
87	498-BA15-425	M. MEHINTO Ange- Marie Charbel Hougbedjet	C	CP La grande académie / calavi	TBien	16.409
88	240-BC30-500	M. FAUCOURT Nadège Narcisse Véjennangui	C	Coll. Cath. Laura Vérona / Cotonou	TBien	16.409
89	498-BA19-566	M. HOUNTADA Yann Nabil Sémerou	C	CP Jean Piaget II / Calavi	TBien	16.409
90	96-BA33-968	Mme AGBEDIME Diane	D	CEG 2 Bohicon	TBien	16.409
91	874-BA15-494	M. TCHEHOUNDE Michel Céphas Kagnon	A2	Coll. Cath. Ste Thérèse de l'Enfant Jésus / Calavi	TBien	16.409

OFFICE DU BACCALAUREAT - SABLE - IMPRIME LE 24/08/2020 - PAGE 2 sur 1 (807)

N°	N° TABLE	NOMS ET PRENOMS	SERIE	ETABLISSEMENT	MENTION	MOYENNE
124	45-BA8-224	M. MBODILO Loïc Bantchou	A1	Séminaire N.D. Fatima / Parakou	TBien	16.182
125	498-BA13-385	M. HENADOU Joël Mahougnon Lazare	C	CP Jean Michel le Facon / Calavi	TBien	16.182
126	232-BA11-325	Mme ADIBO Palchère	D	CP Académie / Parakou	TBien	16.182
127	498-BA18-533	M. GAUTHÉ Terence Divine Tolloton	C	CP Sta Bakhta / Calavi	TBien	16.182
128	55-BA13-375	M. KPOUNDOKUN Makponsi Kenny Marc Olivier	B	Coll. Cath. Mgr Steinmetz / Bohicon	TBien	16.182
129	719-BA5-131	M. BINAZON Maxwton Jules Camille	F3	CP St Barthélémy / Calavi	TBien	16.174
130	283-BA8-218	M. KPOUDOUNI Ernest	F4	Lyc. Technique / Bohicon	TBien	16.174
131	217-BA1-27	M. ASSOGBA Kpesso Aurosi	D	CP Les protégés / Calavi	TBien	16.143
132	498-BA22-647	Mme AGASSOUSSI Housifa Cabéna Déo-Gratias	C	CEG La vendue / Calavi	TBien	16.143
133	45-BA8-239	M. DANGOU Jona	A1	Séminaire N.D. Fatima / Parakou	TBien	16.136
134	504-BC21-509	M. DJUPESSE Maxwel Pythus Houenoussou	D	CP Abbé F. Nascimente / Calavi	TBien	16.136
135	52-BA2-39	M. LANHA Axel Bémios Charbel	B	CP Sta Croix Perpétue / Calavi	TBien	16.136
136	498-BA15-488	M. ADJAKAS Sémié Eudes Launat	C	Coll. Cath. Ste Thérèse de l'Enfant Jésus / Calavi	TBien	16.136
137	26-BA3-1269	M. DOSSOU Jean-Eudes Francis Alchéni	G2	Lyc. Technique / Pobé	TBien	16.105
138	343-BA15-324	Mme DUODJOUWIN Adéni Henriette	G3	CL / Lokossa	TBien	16.100
139	343-BA15-313	Mme HODOGA Sénia Encka	G2	Lyc. Technique professionnel industriel et tertiaire / Lokossa	TBien	16.100
140	390-BC29-703	Mme AVUINI Sénié Priscilla	G2	Coll. Cath. Notre Dame des Apôtres / Cotonou	TBien	16.100
141	518-BA27-806	M. HOUNDEKON Romain Jauris	D	Coll. Cath. Ste Thérèse de l'Enfant Jésus / Calavi	TBien	16.095
142	45-BA1-183	M. AVOCTIEN Désiré Gratias Laurent	A1	Séminaire N.D. Fatima / Parakou	TBien	16.0

Baccalauréat 2020

Classement des meilleurs par série

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

OFFICE DU BACCALAUREAT
03 BP: 1525 COTONOU
www.officeducabenin.bj

EXAMEN DU BACCALAUREAT

Session de 2020

Baccalaureat 2020 - Classement des candidats

II Serie: A1

N°	N° TABLE	NOMS ET PRENOMS	SERIE	ETABLISSEMENT	MENTION	MOYENNE
1	45-BA8-237	M. BONOU Sédré Georges Miguel	A1	Séminaire N.D. Fatima / Parakou	TBien	17.273
2	45-BA1-29	M. DOZOUEHKPON Sèvivè Jaurès	A1	Séminaire N.D. Fatima / Parakou	TBien	16.273
3	45-BA8-224	M. M'BORA Loïc Bantchira	A1	Séminaire N.D. Fatima / Parakou	TBien	16.182
4	45-BA8-239	M. DANGOU Jonas	A1	Séminaire N.D. Fatima / Parakou	TBien	16.136
5	45-BA7-183	M. AVOCETIEN Déo Gratias Laurent	A1	Séminaire N.D. Fatima / Parakou	TBien	16.091
6	45-BA7-196	M. ADAGBA Coffi Marwugnon Sylvain	A1	Séminaire N.D. Fatima / Parakou	TBien	16.091
7	45-BA8-229	M. TOBOCHANDOU Houotonou Conceptus Ange Isidore	A1	Séminaire N.D. Fatima / Parakou	TBien	16.091
8	55-BA1-17	M. ASSANHOU Espédit	A1	CEG 2 Bohicon	TBien	16.045
9	312-BC5-109	M. da MATA Oluowafemi Aurel	A1	CEG Akpaka Centre / Cotonou	TBien	16.000
10	40-BA1-2	M. TOKPONON Arnaud	A1	CEG 1 Allada	TBien	15.955

EXAMEN DU BACCALAUREAT

Session de 2020

Baccalaureat 2020 - Classement des candidats

II Serie: B

N°	N° TABLE	NOMS ET PRENOMS	SERIE	ETABLISSEMENT	MENTION	MOYENNE
1	141-BA42-1234	M. HOUNGA Cyril	B	CEG Dantokpa / Cotonou	TBien	16.364
2	55-BA13-375	M. KPOONUKON Makpéné Kenny Marc Olivier	B	Col. Cath. Mgr Steinmetz / Bohicon	TBien	16.182
3	52-BA2-39	M. LANHA Axél Bénos Charbel	B	CP Ste Colette Perpétue / Calavi	TBien	16.136
4	141-BA26-751	M. KOUKONPOU Kenneth Gahuis Enock	B	CP Coeur de Jésus / Cotonou	TBien	16.045
5	55-BA23-666	M. ADEKAMBI Adéyémé Cornelle	B	Col. Cath. Mgr Steinmetz / Bohicon	TBien	16.000
6	123-BA5-144	M. DEGNON Casimir Epiphane Judicael	B	CP Notre Dame de Laurette / Cotonou	Bien	15.909
7	28-BA7-201	M. KOUNAKPO Samuel Josué	B	CP Brice Sinsin / Calavi	Bien	15.773
8	908-BA1-22	M. LALEYE Abiola Auguste Aurel	B	CP La plénitude / Calavi	Bien	15.727
9	1190-BC23-562	M. GNYTABOU Jamal Elognissé Sylvain	B	CP St Mathieu I / Calavi	Bien	15.636
10	69-BA10-277	M. KPOSSOU Hubert Adjimon	B	CEG Hubert Maga / Parakou	Bien	15.591

EXAMEN DU BACCALAUREAT

Session de 2020

Baccalaureat 2020 - Classement des candidats

II Serie: D

N°	N° TABLE	NOMS ET PRENOMS	SERIE	ETABLISSEMENT	MENTION	MOYENNE
1	18-BB13-427	M. WANONKOU Saturnin	D	Col. Cath. / Azové	TBien	17.636
2	443-BA23-679	M. ODJO Mouhammad Söhouboulfaradjé Aouga	D	CP Franco-Arabe / Cotonou	TBien	17.636
3	51-BA19-539	Mlle AKPATCHEMUY Sélomé Shella Melinda	D	CP Les Pyramides / Cotonou	TBien	17.227
4	131-BA30-887	M. SOSSA Jean-Baptiste	D	CP UFUK Bénin / Sémé-Podji	TBien	17.091
5	668-BA15-431	M. HOUESSOU Armel Colombe	D	Col. Cath. / Lokossa	TBien	16.909
6	18-BB16-530	Mlle YEMADJE Mahougnon Oriude Doris Marjolaine	D	Col. Cath. / Azové	TBien	16.909
7	232-BA26-811	Mlle SAKE Mistourah	D	CP Roger Lafia / Parakou	TBien	16.818
8	454-BA33-971	M. LAWSON Auriol Laurens Mahubédjro	D	CP Notre Dame de toutes les grâces / Cotonou	TBien	16.773
9	232-BA11-321	M. ADAMOU Ridwane	D	CEG Albarika / Parakou	TBien	16.682
10	52-BA29-843	M. AKPOME Codjo Jean-Baptiste Fructueux Aurel	D	Col. Cath. Père Aupias (Annexe) / Calavi	TBien	16.682

EXAMEN DU BACCALAUREAT

Session de 2020

Baccalaureat 2020 - Classement des candidats

II Serie: E

N°	N° TABLE	NOMS ET PRENOMS	SERIE	ETABLISSEMENT	MENTION	MOYENNE
1	283-BA2-35	M. WEWE Dodji	EA	Lyc. Technique / Bohicon	TBien	16.846
2	428-BA4-102	M. KPEKOUE Tobi Fréjus Melchior	EA	Lyc. Technique industriel / PN	TBien	16.615
3	428-BA4-99	M. FASSINOU Sémasse Andromaque	EA	Lyc. Technique industriel / PN	Bien	14.808
4	91-BA32-934	M. MOHAMMED Abdou-Salam	EA	Lyc. Technique / Nattingou	Bien	14.731
5	428-BA4-96	M. ALOKPO Elvise Mahuzonzu	EA	Lyc. Technique industriel / PN	Bien	14.654
6	428-BA3-90	M. YLANDJO Exaucé David	EA	Lyc. Technique Coulibaly / Cotonou	Bien	14.577
7	238-BB11-361	M. TAHIROU Farid	EA	Lyc. Technique INA / Bembéréké	Bien	14.269
8	283-BA2-32	M. AIZONOU Sédré Darius	EA	Lyc. Technique / Bohicon	Bien	14.154
9	428-BA3-69	Mlle TIKO Mahutin Véronique	EA	Lyc. Technique industriel / PN	Abien	13.962
10	283-BA3-74	M. AGBODJAN-PRINCE Adjé Smith Yoan	EA	CP La plénitude / Calavi	Abien	13.923

EXAMEN DU BACCALAUREAT

Session de 2020

Baccalaureat 2020 - Classement des candidats

II Serie: F

N°	N° TABLE	NOMS ET PRENOMS	SERIE	ETABLISSEMENT	MENTION	MOYENNE
1	428-BA14-396	M. CHABI GUIYA Oro Séko Idelphonse	F2	Lyc. Technique / Bohicon	Bien	15.130
2	428-BA13-365	M. KPOVISSI HOUNDJO Mahougnon Albert	F2	CL / Lokossa	Bien	14.348
3	428-BA14-399	M. GESSEMELHAN Marcellin	F2	CL / Lokossa	Bien	14.000
4	428-BA15-414	M. GANHOUANDE Adibadé Fawaz	F2	Lyc. Technique / Bohicon	Abien	13.304
5	428-BA13-368	M. MELOME Jean Ferdinand	F2	CL / Abomey	Abien	13.217
6	428-BA14-382	M. HOUNYEME Dossou Justin	F2	Lyc. Technique Professionnel de Kpondéhou / Cotonou	Abien	13.043
7	428-BA13-376	M. DOSSOU Ireti Ronald	F2	Col. Cath. St Jean Bosco / Cotonou	Abien	13.043
8	428-BA14-407	M. TOUDOGUIN Francis Marius	F2	Col. Cath. St Jean Bosco / Cotonou	Abien	13.000
9	428-BA14-384	M. KEDOHOUNSI Houénagnon Rosckin Jasmin	F2	Lyc. Technique d'amitié Sino-Béninoise / Calavi	Abien	12.739
10	428-BA13-377	M. GANGNITO James Léger Jésukpégo	F2	Lyc. Technique / Ouidah	Abien	12.609

EXAMEN DU BACCALAUREAT

Session de 2020

Baccalaureat 2020 - Classement des candidats

II Serie: F3

N°	N° TABLE	NOMS ET PRENOMS	SERIE	ETABLISSEMENT	MENTION	MOYENNE
1	719-BA8-211	M. AHLONSOU Ehoudou George Charbel	F3	Lyc. Technique d'amitié Sino-Béninoise / Calavi	TBien	16.913
2	315-BC14-335	Mlle SAIZONOU Ornella Marie Germaine Kédétin	F3	Col. Cath. St Jean Bosco / Cotonou	TBien	16.217
3	719-BA5-131	M. BINAZON Mawton Jades Camille	F3	CP St Barthélémy / Calavi	TBien	16.174
4	91-BA3-964	M. HOUNDEGNON Samson	F3	Lyc. Technique / Nattingou	Bien	15.870
5	358-BC16-384	M. HOSSOU Clako Aubin	F3	Lyc. Technique industriel / PN	Bien	15.783
6	70-BA22-648	M. ZOSS				

Présentation du modèle des Sociétés Sportives

Oswald Homeky expose le bien-fondé de cette société

Novotel hôtel de Cotonou a servi de cadre au Patron des sports béninois d'apporter aux acteurs sportifs et Opérateurs économiques des explications sur le nouveau concept qui est en vogue et dont plusieurs personnes ne puissent répondre efficacement. Il s'agit du concept de « Société Sportives », un concept imaginé et construit suite à plusieurs constats effectués par le gouvernement en vue de mettre la visibilité sur le sport béninois et par ricochet les athlètes.



Permettre aux acteurs sportifs, Opérateurs économiques et autres acteurs du monde du sport de mieux comprendre le modèle d'entreprise de sport retenu par le gouvernement en vue de mettre une visibilité sur le sport béninois, tel est l'objet de la rencontre initiée par Oswald Homeky avec l'ensemble du monde sportif béninois. Sans langue de bois, le Ministre des sports a pendant une trentaine de minutes exposé les types d'entreprises de sport (Entreprise unipersonnelle sportive à responsabilité limitée, Société anonyme à objet sportif et société anonyme sportive pro-

fessionnelle) qui existent dans le monde avant de donner le choix du modèle dans lequel le gouvernement béninois veut désormais inscrire son sport. Après explications des avantages et inconvénients de chaque entreprise de sport, le patron des sports béninois a dévoilé le modèle choisi par le Bénin. Il s'agit, de la Société anonyme sportive professionnelle. Ce type de modèle choisi par le Bénin doit permettre aux dires du ministre des sports de créer des sociétés sportives qui vont à travers des signatures de conventions avec les associations sportives détentrice du récépissé d'enregistrement, opé-

rer la partie professionnelle de ces associations. Cette forme va permettre de faire du business contrairement au principe des associations sportives créé sur la base de la loi 1901. Ainsi, par cet acte, l'entreprise exploite tous les attributs de l'association sportive. En retour, ce dernier finira la partie amateur c'est-à-dire les catégories d'âges, le football féminin

Avantages du modèle choisi Selon le Ministre, la Société anonyme Sportive professionnelle sera une unité distincte de l'entreprise qui opère dans le professionnalisme. « L'entreprise pourra construire et développer un projet sportif avec un budget y afférent ou joueurs, membres de l'encadrement technique recevront régulièrement leurs salaires... , il y aura une forte animation des ligues professionnelles, des championnats amateurs et du sport féminin. Ainsi, les entreprises pourront avoir une bonne visibilité » Dans cette entreprise, plusieurs personnes peuvent être actionnaires. Il s'agit de personnes morales seul ou en regroupement, Personnes morales et physique et personnes physiques associées.

Comment participé aux différents championnats selon le nouveau modèle

Le Numéro 1 du sport béninois a d'abord salué l'adhésion du

CNOS- ben et des différentes fédérations sportives qui ont acceptées les différentes réformes qui s'opèrent depuis quelques années dans le sport béninois. Pour prendre part aux différents championnats selon la nouvelle forme entreprise que le gouvernement veut mettre en place à parti de la saison prochaine, il faudra redéfinir des cahiers de charges des fédérations, reformer des ligues professionnelles, et procédé à la territorialisation à travers la répartition géographique des clubs. Répondant à la question de savoir quel serait l'apport du gouvernement dans ce nouveau projet, Oswald Homeky a promis que le gouvernement du Président Patrice Talon ne ménagera pas son soutien, ainsi donc, il accompagnera les différents clubs à travers :

La mise à disposition des infrastructures avec possibilité d'affection assorti d'un contrat, La mise en place d'une unité d'appui, La mise en place de l'unité de production et de diffusion des rencontres, Une forte récompense et accompagnement des meilleurs clubs à la fin de chaque saison sportive, Le renforcement et la subvention aux différentes fédérations. Rappelons que ce nouveau modèle choisi par le gouvernement entre en vigueur selon le ministre des sports l'année prochaine et qu'il a promis que les athlètes et autres acteurs du sport retrouveront incessamment les pelouses si la Covid 19 le permet car le gouvernement suit l'évolution. Flavien ATCHADE



Dans L'arène Des Supporters

Juste Patrick Houssou: Entre Passion Et Dévouement

Né un 14 octobre à Cotonou (Maternité de Messessin), Juste Patrick Akonassou Houssou , est originaire d'Adjara dans le département de l'Ouémé, plus précisément de l'arrondissement de Malanwi. Il a grandi à Gbècon (Porto-Novo), un quartier de football des frères Toffa Toli. Marié et père de deux garçons et d'une fille, sa passion pour le sport-roi et son dévouement dans le militantisme des associations de supporters font de lui, un homme atypique hors pair. Gestionnaire et comptable de formation (choix de son père qui fut aussi comptable à l'Office national de bois jusqu'à sa retraite), Juste Patrick Akonassou Houssou est un passionné du sport-roi et un supporter férus des équipes nationales, militant d'ailleurs dans plusieurs Asso-

ciations de supporters. Après ses expériences en qualité de comptable dans plusieurs sociétés, il est aujourd'hui gérant de sa propre structure. Directeur des Sociétés Degnon Services, il intervient dans le domaine de la sécurité privée et les marchés publics. De même, il ouvrira d'ici à son restaurant avec une grande buvette à Akpakpa (Ciné Concorde). Et pourtant, tout jeune, il rêvait d'être un grand footballeur. Un rêve brisé alors qu'il jouait avec le Lycée Technique de Porto-Novo (LTPN), capitaine de son équipe. «J'ai joué beaucoup de tournois. J'ai joué le championnat scolaire avec le Ceg Gbokou. J'ai été capitaine au LTPN. Malheureusement, dans un match, j'ai eu une fracture au genou. Ce qui m'a éloigné du football jusqu'à ce jour et je profite juste du maintien»,

raconte-t-il. «Au départ, j'admirais Jean Pierre Papin. J'étais attaquant. Mais par la suite, j'étais dans une équipe qu'entraînait Feu Aminou Rufai, un ancien joueur des Dragons de l'Ouémé. Il m'a reconvertis au poste de latéral droit. Et là, je ne fais pas de cadeau aux excéntrés», poursuit-il. A l'en croire, c'est le quartier Gbecon qui l'a mis sur le chemin du cuir rond même si le destin lui a choisi autre chose. «(...) Il n'y avait pas cette heure où on ne joue au football au quartier Gbecon. Les natifs de Porto-Novo connaissent bien ce quartier qui regorge d'assez de joueurs. J'ai même participé au projet allemand Peter Schnittger», souligne-t-il, tout en retraçant son parcours scolaire.

En effet, il a respectivement décroché son Certificat d'études primaires (Cep) à l'Ecole primaire publique (Epp) Gbecon (Groupe A) en 1993 et son Brevet d'études du premier cycle (Bepc) au Collège d'enseignement général (Ceg) Gbokou en 1996. Ensuite, il est entré au Lycée technique de Porto-Novo à Gbezonkpa après être admis au Concours d'entrée, poursuivant ainsi son cursus scolaire de Seconde en Terminale commerciale (Série G2) où il obtiendra son Baccalauréat en 2000. Il poursuit ses études supérieures à l'Université d'Abomey Calavi notamment à la Facul-

té des sciences économiques et de gestion (Faseg). Mais il obtiendra son BTS en 2004 et sa Licence en 2005 en Comptabilité et Gestion aux Cours Sonou.

Le militantisme au sein des associations des supporters prend le relais Patrick Houssou affirme qu'il ne regrette pas de n'avoir pas concrétisé son rêve de footballeur. «Dans la vie, il faut suivre son destin. Nous ne savons rien du plan de Dieu. Je ne regrette pas. Aujourd'hui, je vis le foot. Je suis avec beaucoup de joueurs ici comme à l'étranger. C'est déjà bon pour moi», a-t-il fait savoir.

Pour lui, le fait de militer dans les associations est déjà un ouf de soulagement. Une passion née de la volonté de son père, qui l'amena au stade Charles de Gaulle pour voir les matches des Dragons de l'Ouémé. «C'est de là qu'est née vraiment cette envie de supporter les équipes», va-t-il avouer. Dévoué et très engagé, il a intégré le Comité des supporters de football et associations (Cosfa National) en tant que secrétaire général. Ce qui lui a permis d'intégrer le bureau de la Fédération béninoise des associations des supporters (Febas) où il a fait un mandat de quatre ans au poste de secrétaire général sous le président Léopold Houankoun. A l'en croire, les Associations de supporters essayent d'apporter un ouf de soulagement aux

Fédérations surtout avec la naissance du Conseil national des supporters (Cns-Ben). «Aujourd'hui, c'est le Cnsben qui gère le monde des supporters et c'est bien géré. Le monde des supporters est bien assaini et nous jouons effectivement notre rôle aux cotés des Fédérations. Il n'y a plus du désordre où chaque Fédération à de supporters, ou chaque Association se levait et faisait ce qu'il veut», se réjouit-il. Membre de la Fédération des Fans de football (3F) qui s'occupe exclusivement du football et dont le président est l'Honorable Hyppolite Hazoumè, Patrick Houssou est le premier vice-président de l'Union des supporters d'Akpakpa pour le sport (Usas) présidée par Vincent Agossa.

Son cœur de supporters bat pour les Dragons de l'Ouémé... Supporter fervent, son club de cœur est "Les Dragons de l'Ouémé". D'ailleurs, à chaque rencontre des «Orange et Noir», il se déplace avec son groupe de supporters pour pousser l'équipe à la victoire. Mais les résultats de son équipe lui brisent le cœur. Toutefois, il garde espoir que les Dragons de l'Ouémé vont reprendre par cracher du feu. «On a besoin de titres. On a besoin de rebondir à nouveau», clame haut et fort Juste Patrick Akonassou Houssou. M. M.

Tribune de Roger AHOYO

Et si Talon était le balai du roi Béhanzin

Ce titre surprenant, qui fait du Président TALON un balai, mérite une explication. C'est dans son discours d'hommage au Roi GBEHANZIN, à l'occasion de l'ouverture officielle et solennelle du Centenaire de la Mort du Roi GBEHANZIN, le 10 Décembre 2006 à Abomey, sur l'esplanade entre les Palais des Rois GLELE (WOUEHONDJI) et GBEHANZIN(DOWOME), que feu le Professeur Jean PLIYA, s'est interrogé en ces termes :

La thèse du balai

« D'où est venue l'idée tenace que GBEHANZIN, se sentant trahi, aurait maudit son héritage et déclaré que, " si son balai ne balaye pas la maison de Houégbadja, ce Palais deviendrait une broussaille inhabitable et connaîtra la décadence". Pourquoi aurait-il prononcé des malédicitions pour vouer la région d'Abomey et la descendance des Rois à la discorde et à la régression ? »

La dernière partie de l'interrogation du Professeur PLIYA montre qu'il ne croit pas à cette "idée tenace", ou plus précisément à cette rumeur ! Il va sans dire que je partage le scepticisme du Professeur PLIYA. Cependant, quand on considère l'état lamentable dans lequel notre pays a végété depuis le départ du Roi GBEHANZIN, on finit par se demander s'il n'y a pas une part de vérité dans la rumeur concernant le balai ; on finit par se demander si le Roi, écrasé par le poids et l'humiliation de la défaite(1) n'a pas, dans un moment de faiblesse, que chacun peut comprendre, et par dépit, laissé échapper une telle malédiction !

Le lien entre le Roi Gbehanzin et le Président TALON

Dans cette hypothèse, que vient faire TALON dans cette histoire de malédiction ? Pour répondre à cette question il faut remonter au lien très fort qui relie le Président au Roi en la personne de son aïeul ou ancêtre le Grand BOKONON GUEDEGBE.

Tout le monde connaît l'histoire de l'oracle prononcé par GUEDEGBE, consulté par son Roi, sur l'issue de la guerre de conquête coloniale, imposée par la France au Royaume du DANXOME : " Majesté, si c'est nous qui sommes allés chercher la guerre, c'est une chose terrible que nous sommes allés chercher ; mais si c'est la guerre qui s'est imposée à nous, c'est une chose redoutable qui s'est imposée à nous !!! " C'est son attachement au Roi qui a donné au bokonon le courage de lui dire la vérité !

C'est la première fois, depuis la création du Royaume, qu'un ennemi y pénètre et s'y installe ; cette fois-ci, il ne s'agit pas des raids ravageurs auxquels Oyo se livrait, mais d'une guerre de conquête suivie d'occupation du territoire ! C'est la toute première fois, dans l'histoire du Royaume !!!

L'histoire nous renseigne que cet oracle a rempli GBEHANZIN de rage et de colère ! Conscient du rapport des forces, le Roi a tout tenté pour négocier, mais il s'est heurté à l'intransigeance du Résident Victor Ballot. L'exigence de la tradition du Royaume de ne céder aucune parcelle de la terre des ancêtres ; et l'intransigeance de Ballot, ont enfermé le Roi dans un dilemme cornélien ! Dans ce contexte, l'oracle de GUEDEGBE, sans échappatoire, qui semble dire que c'est lui le Roi qui a cherché la guerre, a dû le rendre fou de rage ! Mais le grand Bokonon, qui connaît son Roi et qui a prévu sa colère, s'est mis à l'abri pour échapper à toute représaille !

Toujours est-il qu'on le retrouve derrière

son Roi, pour faire avec lui le maquis et continuer la résistance pendant plus d'un an, de Novembre 1892 à Janvier 1894. Entretemps, la défaite est intervenue pour confirmer l'oracle de GUEDEGBE. Le Roi n'avait plus aucune raison de se fâcher contre lui. Honneur suprême, il fait partie des rares compagnons qui vont suivre le Roi à Goho le 25 janvier 1894, pour rencontrer le Général Amédée DODDS.

Ce lien très fort entre le Bokonon et son Roi, m'a fait penser que le Président TALON, digne descendant de GUEDEGBE (par sa mère) est peut-être le balai du Roi GBEHANZIN, envoyé pour balayer le "Palais" et empêcher la broussaille de prosperer ; c'est-à-dire pour développer notre pays.

Le balai à l'œuvre.

Le Palais à balayer, c'est l'ensemble du Dahomey, devenu Bénin ; puisque la chute d'Abomey a entraîné la conquête de l'ensemble de notre pays.

Et depuis 2016, nous voyons le Président TALON à l'œuvre pour mettre enfin notre pays sur les rails du développement.

En affirmant que le Président TALON, en quatre ans, a fait presqu'autant que tous ses prédécesseurs réunis, on exagère à peine. Mais son palmarès est éloquent :

Je commencerai par le dernier titre inscrit dans ce palmarès. En effet la NATION n° 7551 du Mardi 18 Août 2020 nous renseigne que la Banque Mondiale, au titre du premier semestre 2020, et dans le cadre du suivi de la transparence en matière de dette, " consacre le Bénin comme premier parmi les 76 pays éligibles aux financements de l'Agence Internationale de Développement (IDA). " Le Numéro de LA NATION suscité n'a fait que confirmer la bonne nouvelle déjà donnée par le n°7547 du 12 Août 2020 du même journal, et le n°3377 de la Presse du Jour de la même date.

Les résultats suivants, obtenus récemment par notre pays à savoir :

Premier parmi les 76 pays éligibles aux financements de l'Agence Internationale de Développement (IDA)

Deuxième, après le Sénégal dans l'UEMOA dans la lutte contre la pauvreté

Huitième du Continent Africain dans le Classement de Global Cyber Security Index en 1918

Premier pays en Afrique francophone pour la transparence budgétaire sur 117 pays (pour la 7ième édition de l'enquête)

Deuxième pays de l'UEMOA pour les produits vivriers, après la Côte d'Ivoire, pour la Campagne 2018-2019

Premier pays africain pour le coton avec 700.000 tonnes pour la campagne 2018-2019, et 732.000 tonnes pour 2019-2020.

Tous ces résultats qui se sont accumulés, ne sont que la résultante des investissements réalisés par le régime de la Rupture ces quatre dernières années, dans le cadre de la mise en œuvre du PAG.

Les performances réalisées, dans quelques domaines, me semblent nécessaires pour illustrer ces résultats :

Transports :

Ils constituent 8 projets-phares et 13 projets prioritaires du PAG. L'objectif visé est de faire du Bénin une Plate-Forme de Services Logistiques et d'Exportation, et le sortir de son statut de corridor ; tant il est vrai que la route du développement passe par le développement de la route

Au total, en 4 ans, près de 2.600km de routes déjà réalisées ou en cours de réalisation ; et 502 km pour lesquelles le financement est recherché.

Les routes les plus remarquables sont : La Route des Pêches de Cotonou (carrefour Erevan) à Grand-Popo (La Bouche du Roi, c'est-à-dire l'embouchure du Mono). Porto-Novo/ Akpo-Misséréty qui sera prolongée à Pobè, puis à Adja-Ouéré Natitingou- Boukombé Korontière (Frontière Burkina Faso)

Le transport fluvio-lagunaire dont les études sont en cours, avec des pirogues et des barques motorisées pour plus de sécurité Domaine de la Santé. Voici quelques résultats emblématiques :

Lutte contre les faux médicaments avec le démantèlement d'ADJEGOUNLE

Equipement avec des appareils de dernières générations et plans de maintenance des Hôpitaux (CHD de Porto-Novo, Parakou, Goho-Abomey).

CNHU, grand changement avec la mise aux normes des Services.

Equipement CNHU en IRM et scanner à Parakou, Natitingou, Lokossa et Porto-Novo

Fermerture des cliniques frauduleuses

Dans le domaine de la dialyse, renforcement de la capacité à Cotonou, et création de 3 nouveaux Centres à Porto-Novo, Abomey et Parakou

Réforme de l'évacuation sanitaire

Accord avec un seul Hôpital à Paris

Evacuation limitée aux cas jugés nécessaires.

Choix imposé au personnel entre le service hospitalier et la clientèle privée

Mise en chantier d'un Hôpital de Référence à Abomey-Kandofy

Domaine agricole 37% PIB et 70% population :

Ici il s'agit de moderniser, de diversifier et d'intensifier la production. Les avancées majeures ont été réalisées en 4 ans

Sur le plan institutionnel, les Directions Départementales de l'Agriculture ont été complétées par les Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA)

Un Fonds National de Développement Agricole (FNDA) a été créé avec une dotation initiale de 10 milliards. Rôle de facilitateur d'accès au crédit ; ce n'est pas une banque !

Quelques résultats remarquables :

Premier en Afrique avec 732 t en 2019-2020

Produits vivriers : 2ième UEMOA après la Côte d'Ivoire.

Relance des filières à valeur ajoutée comme, l'ananas, le cajou (2ième produit à l'exportation après le coton), le palmier à huile avec la réorganisation des CAR (Coopération d'Aménagement Rurale) et des UCAR

La mécanisation : Elle devient effective avec la création de l'Agence Nationale de Mécanisation. En 2017 400 kits de tracteurs. Formation de tracteuristes et de mécaniciens pour moissonneuses et batteuses

Réforme de l'élevage par la sédentarisation et la création de champs de cultures fourragères pour lutter contre la transhumance. Recensement de bétail et vaccination systématisée (une première !)

Le développement de l'énergie : Quatre projets phare du PAG :

Changement radical grâce à la réalisation de la Centrale de Maria Gléta II. Le Bénin passe à 0 à 60% d'autonomie

Vieilles Centrales (Porto-Novo-Bohicon-Parakou) réhabilitées plus 180MW de Maria Gléta II= 60% d'autonomie

Fin des délestages sauvages

Autonomie totale prévue pour fin 2021

Projets importants : 4 centrales solaires de 50MW à Bohicon-Parakou-Djougou et Natitingou.

Domaine du Numérique : Une révolution silencieuse :

Objectif visé : Faire du Bénin le quartier

numérique de l'Afrique de l'ouest. Création de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI). Voici quelques grandes réalisations : Déploiement de 2.000km de fibre optique, complété le 19 Août 2020 par la création de l'Ecole de la fibre optique.

Portail National des Services Publics. Près de 300 services avec accès sécurisé. Création de Salles Numériques dans les Etablissements et de Point Numériques Communautaires dans les Communes. Pour généraliser le numérique dans la formation et l'éducation.

Opérationnalisation du Portail Unique pour les résultats des examens

Création des cours en ligne dans les Universités

La TNT. Socle bâti complètement avec 29 sites terminés. Passage de l'analogie au numérique dans la Télédiffusion

Le résultat, c'est que le Bénin occupe la 8ième place en Afrique dans le classement de Cyber Security Index en 2018

On peut continuer cette énumération et évoquer :

Le domaine du Sport avec :

La mise en chantiers de 22 stades omnisports de 3.000 places sur l'ensemble du territoire La subvention aux Fédérations qui passe de 76,5 millions en 2016 à 653 millions en 2019

La création des Classes sportives de la 6ième à la Terminale, avec 1.200 encadreurs, pour détecter tôt et former les jeunes talents.

La construction d'un boulodrome pour accueillir en 2022 la Coupe du Monde du jeu de Boule(Pétanque).

Le Projet de l'Académie francophone de tennis de table sur 40ha à Avlékété (sur la Route des Pêches)

Le Secteur de l'enseignement primaire et maternel où :

Le problème du personnel est réglé : Désormais, il y a un maître dans chaque classe

Le succès éclatant de la Cantine Scolaire réhabilité avec l'appui du PAM

Le Secteur de la Culture avec :

La création des classes culturelles pour déteccer tôt et encadrer les Jeunes talents

Le projet du Musée de l'Epope des Amazones et des Rois du Danxome à Abomey

Les grands travaux de Ouidah, autour de la réhabilitation du Fort Portugais : la construction du Musée International de la Mémoire de l'Esclavage (M.I.M.E) ; la construction de Hôtel de la Marina à Djègbadji près de La Porte du Non-Retour ; et la mise à quai d'un bateau négrier grandeur nature

La réinvention de la Cité Lacustre de GAN-VIE, en partenariat avec l'AFD

Pour terminer, nous évoquons rapidement : Les Affaires Sociales pour parler de la mise en œuvre du Projet ARCH pour l'assurance-maladie aux plus pauvres

La Fonction Publique pour mentionner la fin des concours frauduleux de l'ère YAYI et la création du Portail National des Services (Pour une administration intelligente)

Voilà rappelés rapidement les résultats obtenus par le Président TALON en quatre(4) ans ! En fait de balai, il s'agit plutôt d'un aspirateur géant et puissant qui nettoye à vive allure notre pays !

Au point qu'on peut même se demander si un descendant biologique du Roi aurait pu faire autant ? C'est pourquoi pour finir nous reposons la question initiale : Et si TALON était le balai du Roi BEHANZIN ?

Fait à Cotonou le 31 Août 2020

Jean Roger AHOYO

Arrière-petit-fils du Roi GBEHANZIN

Le président Vlavonou touche du doigt le nouveau «Kanvo by Lolo Andoche»

Charlemagne Andoche Amoussou, promoteur de la marque Lolo Andoche et depuis quelques temps du pagne tissé béninois encore appelé "Kanvo" était ce lundi 31 août 2020 au cabinet du Président Louis G. Vlavonou. Lire ci-dessous ce qu'il a déclaré à la presse à sa sortie d'audience.



« Depuis quelques moments, j'ai commencé par faire la promotion du pagne tissé béninois appelé "Kanvo". C'est cette nouvelle collection que je suis venu présenter au président Louis G. Vlavonou qui nous a réservés un accueil vraiment chaleureux. Nous lui avons présenté un pagne tissé 100% made in Bénin. Ce pagne est pour nous le socle du développement de la mode béninoise parce que ça part

du coton cultivé au Bénin à la filature, au tissage et à la couture. C'est donc une chaîne importante qui intervient pour accompagner le développement à la base. Imaginez le nombre de tisserands qu'il faut pour satisfaire les besoins de notre clientèle ! Il y a donc un besoin qui est là... Et pour satisfaire ce besoin, nous avons créé un showroom pour réunir tous les pagnes tissés fabriqués au Bénin afin qu'ils soient

vendus en un seul endroit. C'est donc dans ce cadre que nous sommes venus présenter une gamme de ces tissus à la 2e personnalité de la République qu'est le Président Louis G. Vlavonou. Nous lui avons montré qu'on peut trouver le pagne tissé béninois en un point fixe pour satisfaire la demande... Quand la demande va augmenter, cela va s'accompagner forcément de création d'emplois et de richesses... Pour le

tissage par exemple, c'est un métier, une personne. Si nous avons besoin de 10.000 yards de pagne tissé, vous voyez déjà à combien de personnes on doit faire appel. C'est une des raisons qui nous ont amenés à nous lancer dans ce projet d'envergure. Quand nous voyageons pour aller présenter nos créations dans les défilés de mode, on a constaté qu'on ne reconnaît pas le Bénin à travers un style vestimentaire particulier. C'est pourquoi nous avons choisi de faire la promotion du "Kanvo" qui est typiquement béninois. Nous ne pouvons donc pas développer ce concept, cette approche sans en parler au Président de l'Assemblée Nationale qui est la 2e personnalité du pays. Et c'est justement pour cela que nous avons demandé à le rencontrer pour recueillir ses conseils avisés. Je dois dire honnêtement ici que notre demande d'audience n'a pas fait 72h avant que le Président Vlavonou ne nous



Révélation de la nouvelle collection dans une vente privée chez Lolo Andoche «Black Diamond», la collection capsule série très limitée...



Ce vendredi 28 Août 2020, le créateur de mode béninois, Lolo Andoche, a fait découvrir en avant première à sa clientèle, la nouvelle collection, "Black Diamond". Une collection spéciale que se veut "sublimer la perle rare" que sont sa clientèle. De 10h à 20h les élus ont pu faire le déplacement pour découvrir cette magnifique création de Charlemagne AMOUSSOU. Une fois de plus Lolo Andoche a gagné le cœur de sa clientèle avec de nouvelles créations, de nouveaux designs, de nouvelles associations de couleurs. Ladite présentation vente s'est déroulée dans la nouvelle boutique

de Lolo Andoche située sur le boulevard Steinmetz, qui est le cadre d'exposition de la nouvelles collections à ses clients. "Black Diamond" c'est la toute superbe collection mise en vente chez Lolo Andoche. Dès collections particulières qui méritent d'être saluées au regard de la finesse y afférente. Ces nouvelles collections présentées au public au cours d'une vente privée a sidéré autant les habitués des designs Lolo que des nouveaux clients. Chacun a trouvé son goût. Les appréciations étaient au rendez-vous et ceci à la hauteur de la créativité du promoteur des marques Lolo. Jsk Patrick

une fois des nouvelles collections, elle salue la créativité de Lolo Andoche. "Lolo fait beaucoup d'efforts. C'est impressionnant. A l'international c'est chouette", a lancé madame Badet qui apprécie à sa juste valeur les collections Lolo Andoche. Les appréciations ont été unanimes quant à la nouvelle collection de Lolo Andoche. Une fois de plus, le créateur de mode béninois a séduit par sa créativité. Comme on a souvent tendance de le dire un défi relevé mille autres en instance.

